

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/02/2010

Réception par le Prefet : 08/02/2010

Publication : 12/02/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-2-3-3

Séance du vendredi 5 février 2010

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### CHARTE-TYPE D'UTILISATION DU PORTAIL ACCIDENTS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le projet de charte-type annexé au rapport qui a pour objet de désigner les utilisateurs autorisés à consulter le site « accidents » de l'Observatoire Départemental de la sécurité Routière ;
- autorise le Président à signer ces chartes avec la personne désignée de l'Observatoire de la DDE, à établir pour les agents désignés de la Direction des Routes et des Transports.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions